

CONSEIL MUNICIPAL VERRUYES 22 FEVRIER 2018

Présents : Mme MINEAU Nadine, Maire, Mme GIRARD Yolande, Mr MOTARD Yannick, Mr MASSE Francis, Mme PELLETIER Françoise, Mr NOIRTAULT Patrice, Mme FOUQUETEAU Laurence, Mr FADAT Pascal, Mr ARCOURT Julien,

Absents : Mr BESSEAU Patrick qui a donné pouvoir, Mme NABINEAU Emmanuelle, excusés, Mme FERLAND Florence, Monsieur NIVAUT Mathieu, Mr GILBERT Jérôme,

Secrétaire de Séance : Mr BESSEAU Patrick.

Madame Le Maire ouvre la séance, et rappelle au Conseil les délibérations prises lors de la précédente réunion. Le Conseil approuve le compte rendu ;
A l'ordre du jour de cette séance, seront évoqués les points suivants :

2018-11 Personnel : Avancement de grade
RIFSEEP,
FINANCES: Préparation budgétaire

3°) Questions diverses

2018-11 PROPOSITION D'AVANCEMENT DE GRADE DE 2 AGENTS : OUVERTURE D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL 2^{ème} classe, et D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2^{ème} CLASSE :

Madame le Maire propose à l'Assemblée le changement de grade (et d'échelon) d'un agent, Adjoint Technique Territorial, et d'un Agent Adjoint Administratif Territorial,

Ces agents sont en poste depuis de nombreuses années. Le Tableau de proposition d'avancement de grade montre qu'il est possible de les avancer au grade d'Adjoint Technique Principal 2^{ème} classe, au grade d'Adjoint Administratif Principal 2^{ème} classe.

Après délibéré, Vu l'ancienneté et les compétences de ces des agents,

Le Conseil Municipal, à la majorité des voix,
Accepte ces propositions en créant ces postes, et charge Mme le Maire d'effectuer les formalités nécessaires (Demande auprès de la CAP, Taux de promotion à l'avancement de grade..)

MISE EN ŒUVRE DU RIFSEEP (IFSE et CIA)

Madame le Maire donne à l'Assemblée les informations concernant la mise en place du nouveau Régime Indemnitaires tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel. Ce nouveau dispositif vise à simplifier le régime indemnitaire précédent en se substituant à plusieurs primes et indemnités statutaires, et s'articule sur 2 composantes :

- Une part fixe dite indemnité de fonctions, de sujétions, de l'expertise & de l'engagement professionnel, (liée à la fonction, et non plus au grade)
- Une part variable appelée Complément Indemnitaires Annuel, apprécié lors des entretiens individuels ; il s'inscrit dans la valorisation de l'engagement professionnel des agents, ainsi que leur manière de servir.

Après un large délibéré, Le Conseil Municipal a examiné les groupes de fonction, les bénéficiaires, les montants annuels maxima (plafond) tant pour le RIFSEEP que pour le CIA ;
Une proposition de délibération est rédigée, qui sera soumise au CTP pour avis.
Dans cette proposition, il est souhaité que:

- Les bénéficiaires de l'IFSE soient les agents Titulaires, stagiaires et contractuels sur un emploi de plus de 3 mois,
- Les montants annuels plafonds soient de 1600€ à 5000€ selon les groupes de fonction,
- L'attribution sera décidée par l'Autorité Territoriale et fera l'objet d'un arrêté selon certains critères,
- Le montant de l'IFSE sera réexaminé en cas de changement de fonction ou tous les 4 ans,
- L'IFSE, versée mensuellement, est supprimée sous certaines conditions lors d'arrêts maladie,
- Le CIA est plafonné à 300€ annuel, quel que soit le groupe de fonction.

Le Conseil Municipal note que ces propositions vont être soumises au CTP, avec l'organigramme et la saisine. La délibération sera prise après avis CTP ;

PREPARATION BUDGETAIRE 2018 :

Madame le Maire présente à l'Assemblée les documents suivants :

- Résultats 2017, Budget Commune et Restaurant,
- Propositions Budgets 2018 Commune et Restaurant, (Investissement et Fonctionnement)
- Tableau des emprunts,
- Taux votés les années précédentes.

Le Conseil Municipal prend note des résultats et des propositions.

Les taux des taxes, et affectations des résultats seront votés lors des prochaines séances de Conseil, et les sections Fonctionnement et Investissement seront réexaminées.

QUESTIONS DIVERSES :

- Madame le Maire informe le Conseil que la Tondeuse ne fonctionne plus, et le devis de réparation est très élevé ;

Deux devis de tondeuse thermique sont proposés, et L'entreprise EMERAUDE est venue présenter un nouveau matériel : Une tondeuse fonctionnant sur batterie, avec débroussailleuse..... au prix de 5316€ TTC

Après délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, opte pour cette dernière proposition, et charge Mme le Maire de signer la commande. Les crédits seront inscrits au Budget 2018 ;

2018-12 Remboursement location du 31/12/2017 :

- Mme le Maire donne lecture du Courrier de Mr MONTESINOS sollicitant le remboursement des arrhes versées pour la location de la Salle le 31/12/2017, au motif que le réveillon n'a pas eu lieu.

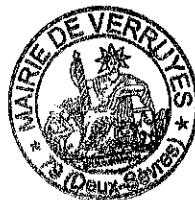
Après délibéré, par 8 voix pour et 1 abstention, le Conseil émet, à titre exceptionnel, un avis favorable au remboursement des arrhes versées par le Restaurant Côté plage.

Prochaines réunions :

Réunion de Travail le 14 Mars 2018,

Réunion de Conseil le 28 Mars 2018,

VERRUYES, le 26 Février 2018,



[Handwritten signature]